

Contribution du Conseil de Développement à l'élaboration du futur Plui

Le Conseil de développement, groupe de citoyens bénévoles, assure un lien entre habitants et élus. Les groupes Environnement et Aménagement - Urbanisme - Mobilités, ont réfléchi autour de 2 enquêtes : la perception du dérèglement climatique et la qualité de vie des habitants du territoire. Suite au retour des questionnaires (563 répondants), l'analyse des réponses met en évidence des aspirations communes qui impactent directement la construction du futur PLUI de notre territoire. Différentes propositions ont émergé, que l'on a regroupées autour de 5 catégories :

- Le bien-être
- Le lien social
- La préservation de la nature
L'artificialisation des sols
La préservation des terres agricoles
- Les mobilités
- Les changements de comportement.

Le bien-être

- Le manque de commerces, de services de proximité, d'offre médicale et de santé publique (spécialistes, ...).
- L'aménagement des places dans nos villes et bourgs, pour qu'elles soient moins minérales et plus arborées.
- L'amplification des espaces verts, arbres et boisements avec de nouvelles plantations y compris en secteur urbain.

Les mobilités

- Avoir de meilleurs transports en commun entre les différentes communes et les 3 gares de notre territoire, un manque de pistes cyclables et pédestres dédiées et sécurisées.
- Trouver des solutions matérielles concrètes pour développer toutes les alternatives possibles à la voiture dans le transport.

Le lien social

- Le lien social entre les citoyens (écoquartiers, habitat multigénérationnel, jardins partagés, ateliers de bonne pratique, fêtes de quartier, soutien de la vie associative, ...).

La préservation de la nature L'artificialisation des sols La préservation des terres agricoles

Il s'agit de préserver :

- L'eau, BIEN COMMUN, en évitant sa marchandisation, en incitant les citoyens à récupérer les eaux de pluie.
- Les espaces naturels à savoir les champs, prés, haies, mares.
- Les arbres de notre territoire et les boisements à faire en secteur urbain.
- Les espaces agricoles en vue de développer les produits bio locaux en portant une attention à la qualité de vie et à la survie de nos agriculteurs.

Il est préconisé de :

- Densifier l'habitat autour des points importants de transport en commun (gares...).
- Mettre du transport en commun et développer les mobilités douces sécurisées (espaces piétonniers, pistes cyclables...) là où l'habitat est dense.
- Prévoir des réserves foncières pour la création de jardins partagés.
- Cesser d'accorder des permis de construire au plus près de la 4 voies.

Les changements de comportement

Pour l'action publique

- Informer régulièrement la population, l'impliquer et avoir un pôle de veille. Créer un volet pour réfléchir et travailler sur des solutions collectives.
- Soutenir les démarches locales vertueuses, valoriser pour aller vers un mode de consommation plus sobre.

Pour les habitants

- Aller vers une consommation locale et durable.
- Réduire ses déchets, sa consommation d'énergie.
- Modifier ses modes de déplacement.
- Accepter la mixité sociale, aller vers l'autre.
- S'investir dans la vie de la cité.

Aujourd'hui l'analyse de ces enquêtes met en évidence une prise de conscience collective :

- Nous devons modifier nos comportements pour préserver notre milieu de vie.
- Nous sommes tous acteurs, habitants comme décideurs. Ces derniers ont la responsabilité des actions à mener pour maintenir et améliorer la qualité de vie en réponse aux aspirations des citoyens.
- Nous constatons une forte attente des habitants dans l'accélération des actions publiques.
- Nous adapter va être une obligation partagée.

**« Le climat change, à nous d'en faire autant
avec le futur PLUi »**

